

Les mémoires étudiantes dijonnaises : un exemple de coopération pour la conservation et la valorisation des archives

Christophe Mesgny

Citer ce document / Cite this document :

Mesgny Christophe. Les mémoires étudiantes dijonnaises : un exemple de coopération pour la conservation et la valorisation des archives. In: La Gazette des archives, n°235, 2014. Archives des jeunesses, jeunesses des archives. pp. 99-110;

http://www.persee.fr/doc/gazar_0016-5522_2014_num_235_3_5147

Document généré le 15/03/2017

Les mémoires étudiantes dijonnaises : un exemple de coopération pour la conservation et la valorisation des archives

Christophe MESGNY

La jeunesse est un terme large qui comprend une grande diversité de situations sociales. Parmi elles : les étudiants. La France en compte aujourd'hui presque trois millions, il s'agit donc d'une part importante de la société française. Si l'histoire des universités françaises est vieille de plus de 800 ans avec la création de la toute première université à Paris en 1200, ce n'est que depuis très récemment, à la suite de la massification de l'enseignement supérieur, que les étudiants créent leurs propres histoires. En effet, le monde étudiant est un microcosme de vie dans lequel les jeunes exercent de nombreuses activités : sportives, culturelles, humanitaires, politiques et syndicales. Ces activités étudiantes se reflètent à travers leurs archives. Cependant, les archives étudiantes ont longtemps été sous-estimées, sous-évaluées, oubliées, perdues, victimes d'un milieu précaire où les jeunes ne passent qu'un court moment de leur vie.

Aujourd'hui, on constate que les fonds d'archives les concernant sont rares, tant au niveau des organisations nationales que locales. Un des enjeux majeurs pour les archives étudiantes est donc de pouvoir retrouver et conserver leurs histoires. En partant de l'exemple de la récupération et de la conservation des archives étudiantes dijonnaises, nous allons ainsi voir comment il est possible de pallier ce problème.

À travers cet exemple dijonnais, c'est toute l'importance d'un travail de coopération qui est mis en évidence. En effet, il montre la nécessité de structures spécialisées tels que le GERME et la Cité des mémoires étudiantes, tant pour la sauvegarde et la conservation des archives étudiantes, que pour faire prendre conscience de la portée scientifique et culturelle qu'elles possèdent.

Ainsi, nous allons voir de quelle manière le système de coopération est un moyen permettant de rendre les archives étudiantes plus accessibles, de provoquer la recherche sur ce milieu, de valoriser les fonds d'archives existants mais, surtout, d'être une solution au problème de l'éclatement de ces derniers.

Mais avant de se plonger dans cette expérience archivistique, il est important de présenter de qui et quoi nous parlons exactement. Pour cela, il est impératif de commencer par une petite histoire de la représentation étudiante. Cette brève introduction permettra ainsi de comprendre les enjeux induits par les divers acteurs (et donc producteurs d'archives) nationaux. La compréhension de cette représentation nationale nous permettra par ailleurs de mieux appréhender les enjeux et les problématiques locales, car c'est ce qui nous intéresse principalement ici : c'est pourquoi nous aborderons ensuite la question de la représentation locale dijonnaise. Ce qui nous permettra alors d'évoquer l'une des problématiques spécifiques de ces archives : la dispersion des fonds. Après avoir pris connaissance de ces éléments de contexte, nous pourrons ainsi rentrer dans le cœur des archives, en examinant l'histoire de la constitution du fonds principale d'archives et sa composition. Enfin, nous verrons quels ont été et quels sont les moyens de valorisation des fonds réalisés.

La représentation étudiante

Les étudiants de France commencent à prendre conscience de leur statut social au XIX^e siècle. Leur volonté de montrer à la société leur existence et de se regrouper en association afin de faire vivre leur milieu a pour conséquence, à partir des années 1880, la création d'associations étudiantes. Dans le but de lier toutes ces associations locales et de favoriser les échanges entre elles, ils décident, en 1907, de créer une union nationale : l'Union nationale des associations générales étudiantes de France (UNAGEF, mais qui très rapidement prendra le nom d'Union nationale des étudiants de France, soit l'UNEF). Ainsi dans chaque université, l'UNEF est représenté localement par une Association générale étudiante (AGE). Cette AGE, elle-même composée des diverses associations présentes sur leurs campus (associations de filières, culturelles, sportives, etc.), dispose de lieux de vie pour les étudiants (restaurants universitaires, caves, bibliothèques, etc.). Ainsi, chaque activité étudiante passe par l'AGE et est créée par elle.

Pendant plus d'un demi-siècle, cette structuration du milieu étudiant ne bouge pas. Cependant, à partir des années soixante, suite à l'engagement pris par l'UNEF contre la guerre en Algérie, puis avec la massification de l'enseignement supérieur et la diversité sociale qu'elle induit, de nouvelles structures commencent à naître. Parmi d'autres exemples possibles, la Fédération nationale des étudiants de France (FNEF), qui sera représentée localement par des fédérations de ville (exemple : la Fédération générale des étudiants de Dijon). Comme l'indique le terme de fédération, celui-ci rassemble donc lui-même plusieurs associations (comme le faisait l'UNEF précédemment). L'UNEF devient, depuis cet instant, une organisation principalement syndicale.

À partir des années soixante-dix, et ce jusqu'au début des années 2000, il y aura même deux UNEF qui coexisteront, divisées et traversées par des courants politiques différents. Dans le même temps, le milieu étudiant voit de nombreuses organisations se créer : c'est l'éparpillement du mouvement étudiant.

Aujourd'hui, il existe, selon le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, quatre organisations étudiantes représentatives nationalement : L'UNEF (organisation syndicale orientée à gauche), le Mouvement des étudiants de France (MET, organisation orientée à droite), la Fédération des associations générales étudiantes (FAGE) et la Promotion et défense des étudiants (PDE) (deux organisations associatives, présentées comme apolitique).

La représentation dijonnaise

L'association étudiante dijonnaise la plus ancienne est l'Association générale des étudiants de Dijon (AGED). Elle prend ce nom en 1907 afin de marquer son affiliation à l'UNEF mais a été créée officieusement en 1886, et officiellement en 1896¹, sous le nom de Société des amis de la fac. Il s'agit d'une structure fédérative, dans laquelle sont regroupées les diverses corporations d'étudiants. Pour Dijon, cela concerne quatre corporations : les étudiants de sciences, de lettres, de droit, et ceux de médecine. Très rapidement, l'association ne rassemblera plus que trois de ces corporations. En effet, dès 1897, seulement quelques mois après le dépôt des statuts, la corporation de médecine décide de faire scission, et ainsi de créer sa propre association.

¹ Les statuts n'ayant été déposés en préfecture que cette année-là.

Malheureusement, les archives de cette période sont pour le moment introuvables. Pour autant, on peut supposer que l'AGED menait une probable forte activité sociale en faveur des étudiants, ce qui lui aurait permis d'obtenir la reconnaissance d'utilité publique dès 1922 (c'est à dire sept ans avant la reconnaissance obtenue par l'UNEF).

Après la Seconde Guerre mondiale, l'histoire des étudiants de Dijon commence à se faire plus précise en fonction des archives disponibles. Dans les années cinquante, les quatre corporations sont de nouveau ensemble, accompagnées de celles de bactériologie, de pharmacie et des étudiants en école préparatoire aux grandes écoles. La plus puissante, en termes de nombre d'adhérents et d'actions militantes, et qui dirige l'AGED, est celle de droit et de science économique.

Comme sur le plan national, l'AGED subira les controverses étudiantes lorsqu'elle s'engagera en faveur de l'autodétermination du peuple algérien. Le début des années soixante marque ainsi le début de la multiplication des organisations étudiantes, notamment avec la création de la Fédération génération étudiante de Dijon (FGED) qui vient « concurrencer » l'AGED. En 1972, suite à la division en deux organisations sur le plan national de l'UNEF, c'est l'Union générale des étudiants de Dijon qui se crée (UGED-UNEF). Toujours en activité sous l'appellation d'UGED-FSE¹, elle constitue ainsi la deuxième association la plus importante historiquement dans la représentation étudiante dijonnaise.

Jusque dans les années quatre-vingt-dix, lors des élections étudiantes, les deux UNEF arrivent fréquemment en tête. Depuis, ce sont les associations, regroupées en Fédération des étudiants de Dijon (FED) qui sortent majoritaires et en font la troisième organisation principale (dans l'ordre chronologique).

L'éclatement des fonds d'archives

Un constat sévère ne peut qu'être fait : c'est l'extrême éclatement des fonds d'archives, que cela soit sur le plan national ou local. Plusieurs raisons à cela : tout d'abord, comme il a été dit en introduction, le milieu étudiant est un endroit qui change vite. Dans les organisations, les militants et responsables sont très rapidement remplacés par de nouveaux membres suivant le rythme et la durée des études. Ainsi, le *turn over* est fort. La constitution des archives est rendue

¹ Aujourd'hui, affilié nationalement à la Fédération syndicale étudiante.

difficile par son éclatement parmi les divers militants qui portent les actions. Ainsi, lorsque leurs archives sont regroupées, conservées et qu'une volonté de les déposer existe, si celle-ci aboutie, il n'y a pas toujours les mêmes logiques qui les conduisent. Par exemple, le bureau national de l'UNEF-ID (indépendante et démocratique) décide en 1989 de déposer ses archives à la Bibliothèque de documentation et d'information contemporaine (BDIC), tandis que l'Association des anciens de l'UNEF (AAUNEF) fait, elle, plus tard, le choix de déposer les archives de l'UNEF (concernant la même période et la même UNEF) au Centre national des archives contemporaines (CAC), ce qui rend plus complexe le travail de recherche et nécessite d'avoir effectué au préalable un bon repérage des divers fonds disponibles¹.

L'éclatement des fonds dijonnais

Dijon n'échappe pas au problème de l'éclatement des fonds. Pour commencer, le fonds de la période ancienne, de l'origine jusqu'aux années cinquante, n'est pas encore connu. Cependant, à la lecture du cahier du secrétaire de la corporation de droit et du bureau de l'AGED, on sait qu'une logique de dépôt d'un fonds d'archives a été menée vers la fin des années cinquante. A-t-elle aboutie ? La chasse au trésor ne fait que commencer. Pour le reste, c'est là que les choses se compliquent. Si la majorité des archives de l'AGED, celles allant de 1952 à 2010, ont été déposées aux Archives municipales, on recense malgré cela six autres lieux de conservation d'archives étudiantes dijonnaises :

- la Bibliothèque municipale de Dijon, qui conserve des publications et affiches de l'UNEF depuis les années cinquante ;
- les Archives départementales de Côte-d'Or, qui conservent des éléments sur la création de l'AGED, quelques revues publiées dans les années vingt et les livrets édités par le Comité d'aide aux étudiants prisonniers de la Seconde Guerre mondiale dans les archives déposés par les comités d'œuvres sociales (ex-CROUS) ;
- l'Association pour la diffusion et l'animation des archives sur les mouvements sociaux de Côte-d'Or (ADIAMOS), qui conserve cinq fonds d'archives étudiants : quatre fonds déposés par des militants et/ou président de l'AGED et un fonds concernant l'UGED-UNEF ;

¹ Sans compter qu'une différence dans les règles de communication des documents existe.

- la BDIC, qui conserve elle aussi des publications locales de l'AGED et de ses corporations, ainsi que les dossiers de création des comités d'actions syndicales¹ ;
- le CAC, qui conserverait la correspondance du bureau local de l'AGED avec le bureau national de l'UNEF² ;
- le Centre d'histoire du travail, qui conserve le fonds d'archives de Jacques Sauvageot, emblématique président (par intérim) de l'UNEF pendant Mai 68, mais qui fut, plus tôt durant l'année universitaire, président de l'AGED.

À la lecture de ces différents lieux de conservation, on note ainsi qu'ils recouvrent une large partie de la mémoire étudiante. À noter cependant l'absence des archives associatives, celles des organisations regroupées dans la structure fédérative locale, de la fédération elle-même, celles qui ne sont pas dans la fédération et celles du MET.

Au moins, la mémoire des étudiants de Dijon est en grande partie sauvée, ce qui est le cas de très peu de villes en France. En effet, hormis Grenoble, Strasbourg, Nantes, Lyon, Nancy, et Reims, il ne semble pas qu'il existe d'autres fonds d'archives d'organisations étudiantes locales³.

Historique et composition du fonds principal de l'AGED

Historique de la conservation du fonds

Les germes de la coopération ont été semés en 1995, lorsqu'un ancien président de l'AGE de Dijon décide de faire partie d'une association dont le but est de faciliter la mise en réseau et les échanges d'informations sur le monde étudiant : le Groupe d'étude et de recherches sur les mouvements étudiants (GERME). Ce dernier est composé de toutes personnes menant des recherches sur ce sujet, que ce soit dans un cadre universitaire ou non. Par ailleurs, le GERME se donne également pour but de sauvegarder et de

¹ À partir de 1969, les AGE ne se composent plus de corporations, reprennent par d'autres organisations ou changées pour un terme qui lui semble plus approprié : les comités d'actions.

² N'ayant pu consulter ces archives, je ne peux certifier la typologie des éléments conservés. Néanmoins, suivant la lecture de l'inventaire du fonds d'archives, il semble que ce soit le cas.

³ À l'occasion de recherches éventuelles, n'hésitez pas à faire part de vos trouvailles à la Cité des mémoires étudiantes.

valoriser les archives étudiantes. Dans un premier temps, l'objectif est donc de constituer un pôle d'archives étudiantes. Pour cela, une de ses premières missions est donc la collecte de fonds d'archives.

À cette époque, une très grande partie des archives historiques dijonnaises (depuis 1952 jusqu'à cette date) est conservée dans les locaux de l'organisation. Cependant, ceux-ci ont, par son passé, subi divers attaques de représailles par des étudiants (quelles que soient leurs appartenances politiques ou syndicales). Le risque de perdre la mémoire conservée jusque-là étant donc fort, une solution de sauvegarde devait être prise. C'est pourquoi, Philippe Péchoux, président du bureau local et membre du GERME, va commencer à réfléchir sur la conservation de ces archives. Néanmoins, par manque de temps, il ne pourra mettre en place de système de classements et trouver une structure d'accueil pour les archives.

La prochaine personne qui tentera ensuite de gérer les archives n'est autre que moi-même. Après plusieurs mois passés dans l'organisation, je m'intéresse particulièrement à l'histoire de celle-ci et commence à fouiller de plus en plus dans les archives de l'AGED.

Je procède alors à une tentative de mise en ordre des documents. Cette tâche est primordiale, car une grande majorité de documents sont disposés ça-et-là en vrac, sur les tablettes des étagères. De même, les documents mis en boîtes, dans des cartons ou même des sacs, sont mélangés et la logique de constitution de dossier est quasi-absente. J'entreprends alors de mettre en ordre les archives afin d'avoir un début d'organisation. Une fois ce travail réalisé, bénévolement à l'époque, l'équipe syndicale et moi-même décidons alors de conserver les archives dans un local militant peu usité, celui mis à disposition à la faculté des sciences. Dans le même temps, nous rédigeons une convention tripartite, entre l'AGED, la mission CAARME¹ et ADIAMOS, afin que ces organisations nous aident à trouver un lieu de conservation idéal pour les archives de l'AGED, mais aussi pour faire un travail de valorisation de ces archives.

¹ La mission CAARME était une mission de préfiguration pour la conservation et la valorisation des archives étudiantes, c'est elle qui a donné naissance à ce qui est aujourd'hui la Cité des mémoires étudiantes.

Entre temps, le Conseil des études et de la vie universitaire (CEVU) prend la fâcheuse décision de ne plus accorder ce local à l'AGED. Maigre consolation, un local de conservation nous est promis par l'université. Les mois passent et... rien, jusqu'à l'injonction de quitter le territoire. Dans sa hâte, l'université nous a gracieusement offert trois belles cages en acier, afin de pouvoir entasser nos archives. De ce fait, tout le travail établi pour la conservation et la communication des archives a été réduit à néant.

Les discussions se font alors plus pressantes sur la question de savoir quelle structure est la plus à même d'accueillir les archives de l'AGED. Dans un premier temps, la bibliothèque universitaire est évoquée. Cette solution semblait de prime abord intéressante car elle permettait de garder les archives disponibles sur le campus, de rester proche des étudiants, et donc en lien direct avec leur milieu.

Cependant, les archives déposées à la bibliothèque n'étaient, à mon sens, pas suffisamment valorisées. C'est la raison pour laquelle je n'ai pas souhaité cette solution. Par ailleurs, l'université de Dijon n'ayant pas de service d'archives à cette époque, cette piste n'a malheureusement pas pu être empruntée.

La solution idéale aurait été alors de déposer les archives à ADIAMOS. D'une part, le fonds correspond bien à la thématique des mouvements sociaux et, d'autre part, comme nous l'avons déjà vu, plusieurs fonds d'archives étudiantes y sont déjà déposés. Cette solution aurait donc permis d'atténuer l'éclatement des archives étudiantes dijonnaises. Cependant, le problème qui s'est posé est celui du manque de place. Les locaux étaient, au moment des discussions, déjà saturés et ne pouvaient donc pas accueillir d'autres archives.

Ainsi, en 2009, la décision est prise de verser le fonds au service municipal des Archives de Dijon. De plus, ne souhaitant plus continuer mes études, c'est donc dans le cadre d'un emploi aidé que nous avons projeté, la directrice



Stockage des archives de l'AGED dans le parking de la faculté de sciences Mirande, Dijon ©AAF

des Archives municipales et moi-même, que je prenne en charge le traitement du fonds. Cette solution n'ayant pas pu être appliquée, et reprenant le chemin de l'université, nous avons alors décidé que ce projet sera l'occasion du stage de master professionnel¹.

Composition du fonds

Le fonds d'archives a ainsi été déposé et traité aux Archives municipales de Dijon en 2011 sous la cote 34Z. Comme cela a déjà été précisé, il concerne la période allant de 1952 à 2010 et représente environ onze mètres linéaires d'archives. Il évoque trois grande période de l'UNEF : celle que l'on appelle couramment « la grande UNEF » (des origines à 1962), celle durant laquelle il coexistait deux UNEF (de 1971 à 2001), et la dernière, celle de l'UNEF « réunifiée ».

Il se compose en deux parties : l'une qui concerne l'AGED proprement dite et l'autre l'UNEF. Cette distinction permet de délimiter la production locale de celle nationale (production reçue). Dans le cadre local, on observe trois grands vecteurs principaux de productions d'archives.

Pour commencer, la production documentaire. L'AGED et ces corporations locales, puis les comités d'actions dans un second temps, produisent de nombreuses publications à destination des étudiants. Bien souvent de façon mensuels, certains documents peuvent être aussi annuels (guides de rentrée) ou exceptionnels (guide sur le problème palestinien).

Le second vecteur important de production est logiquement celui qui relève de l'activité même de l'organisation. Ainsi, selon les époques, la production n'est pas toujours du même type, en fonction des activités menées par l'association. On peut donc voir trois grands types d'activités :

- la première est celle du folklore étudiant. Peu représenté pour la période concernée, on en voit malgré tout des vestiges, notamment par la présence de carnets de bal étudiant ou de catalogues de pin's (pour alimenter leurs traditionnelles faluches²) ;

¹ Ce paragraphe pouvant en première lecture paraître personnel, anecdotique et non avenu, je souhaite malgré tout sa présence car il démontre encore une fois dans l'article, la difficulté de mettre en place un projet de dépôt d'archives qui finit par aboutir.

² La faluche est un béret que portent les étudiants membres de corporations étudiantes. Il est agrémenté de pin's renseignant sur les activités, les loisirs et les études de celui qui le porte.

- le deuxième type d'activité est celui qui relève d'activités dites corporatistes (tournées uniquement sur des problématiques étudiantes). Par exemple, le travail de mise en place de la gestion d'une coopérative étudiante, proposant des services de restauration (cafétéria), de photocopie de cours et d'annales. C'est aussi, dans les années quatre-vingts, la gestion d'une maison des étudiants pour offrir des services complémentaires à ceux définis précédemment ;

- le dernier type d'activité est celui relatif aux activités de formes syndicales. Étant donné la période concernée, elle représente la masse la plus importante du fonds d'archives. On peut ainsi y trouver la participation aux mouvements étudiants, des plus méconnus aux plus légendaires : réforme Fouchet en 1964, Mai 68, mouvement contre la loi Devaquet en 1986, CIP en 1993, grèves de 1995, CPE, etc., mais aussi les cas individuels ou collectifs de problèmes étudiants (logement, santé, bourse, droits des étudiants étrangers et salariés, etc.).

Le troisième vecteur est celui issu de la participation des étudiants aux organes de gestion de l'université : c'est le travail des élus dans le conseil d'administration, le conseil des études et de la vie universitaire, le conseil scientifique, mais aussi les instances du CROUS et le conseil des étudiants en résidences universitaires.

Valorisation des archives étudiantes dijonnaises

Les premières actions de valorisation connues pour ces archives remontent à la fin des années quatre-vingt-dix et, déjà, ce sont des adhérents du GERME et d'ADIAMOS qui en sont à l'origine. À commencer par la célébration en 1998 des trente ans de Mai 68. Cette action est prévue en deux phases : d'une part, l'organisation d'un colloque et, d'autre part, la réalisation d'une exposition. Dans le même temps, un article qui recense les différents membres du bureau local de l'AGED et de la corporation de lettres est publié dans les cahiers du GERME. Enfin, en 2002, un premier article sur les archives étudiantes dijonnaises est paru dans *La Gazette des archives* pour évoquer les fonds d'archives collectés par ADIAMOS¹.

¹ *La Gazette des archives*, n° 193, « Archives et mémoires étudiantes : état des lieux » (2002), Association des archivistes français, Paris.

Il faudra ensuite attendre mon implication dans ces archives pour que de nouvelles demandes de communication et de valorisation surgissent. C'est tout d'abord un journal local, *La Gazette de Dijon*, qui me contacte afin de lui communiquer des photographies de l'université durant les années soixante. Par la suite, c'est un militant socialiste, Rodolphe Bretin, qui, faisant une biographie d'Arnaud Montebourg au moment des primaires socialistes¹ (celles de 2006), me demande des archives sur son activité lorsque celui-ci était militant à Dijon entre 1982 et 1983. Enfin, c'est un étudiant en master qui, par la suite, souhaite que je lui communique des archives sur une association culturelle créée par l'AGED, Le grenier de Bourgogne.

En 2007, c'est la célébration du centenaire de l'AGED qui provoque l'organisation de nouvelles actions de valorisation. Cela commence par la projection d'un film de Romain Goupil *Mourir à 30 ans*, qui évoque avec des images d'époque le quotidien de militants d'extrême gauche, à partir de 1962 en passant par Mai 68, où, en tant que lycéens, ils étaient mobilisés dans le cadre des Comités d'actions lycéen (CAL). Par la suite, c'est une conférence sur l'histoire de l'UNEF, suivie d'un débat, qui est organisée. Celle-ci présentait en particulier les grandes lignes de l'histoire de l'organisation nationale, notamment depuis la guerre d'Algérie, c'est à dire la période la plus syndicale. Plusieurs invités sont donc intervenus pour parler du mouvement qu'ils ont vécu. C'est tout d'abord la présidente de l'AGE d'Orléans pour l'année universitaire 1967-1968, qui a évoqué les événements de mai et juin 68 dans son université. Puis ce sont des acteurs locaux, animateur de l'AGED, qui ont présenté le mouvement contre la loi Devaquet (1986). Dans le même temps, une exposition d'affiches était visible dans la cafétéria de l'AGED, au sous-sol du bâtiment Droit-Lettres. L'objectif de cette dernière était de montrer les différentes problématiques étudiantes au fil du temps.

Enfin, en 2012, avec la collaboration de la Cité des mémoires étudiantes, une nouvelle action de valorisation a pu être menée. Encore une fois, elle démarre par une conférence-débat, puis c'est une exposition dans la bibliothèque de l'université, intitulée « Cent ans de santé étudiante », qui présente un volet national et local².

¹ BRETIN (Rodolphe), *Arnaud Montebourg, le mousquetaire de la Bresse*, Messigny-et-Vantoux, éditions de Bourgogne, 2007.

² Voir :

http://www.citedesmemoiresetudiantes.org/index.php?option=com_content&view=article&id=93&Itemid=94

Actuellement, un nouveau projet de valorisation est en cours : il consiste en la numérisation des publications étudiantes locales. Nombreuses, dispersées parmi les différents fonds d'archives évoqués, le travail de numérisation est un élément essentiel pour reconstituer virtuellement et mettre à disposition d'un plus grand public une collection la plus complète possible, grâce à la base de données en ligne du conservatoire des mémoires étudiantes¹.

Christophe MESGNY
Archiviste
Commune de Saint-Orens de Gameville
mesgny.christophe@gmail.com

¹ <http://www.cme-u.fr/>